

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 12 JUILLET 2010

QUESTION N° 18

**DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT
DE LA DEFENSE SEINE ARCHE**

RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE

<p>DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE LA DEFENSE SEINE ARCHE</p>

Publié au Journal officiel du 3 juillet 2010, le décret n°2101-743 du 2 juillet 2010 porte création de l'Etablissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche (EPADESA), et dissolution de l'EPASA.

Cet établissement est chargé, sous réserve des compétences dévolues à l'Etablissement public de gestion du quartier d'affaires de La Défense en application des articles L. 328-1 et suivants du code de l'urbanisme, de procéder à toute opération de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain, le développement économique et social et le développement durable des espaces compris à l'intérieur du périmètre.

L'établissement est administré par un conseil d'administration de seize membres.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner son représentant au sein du Conseil d'administration de l'EPADESA

PROJET

LE CONSEIL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2010-743 du 2 juillet 2010 portant création de l'Etablissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche (EPADESA) et dissolution de l'Etablissement public pour l'aménagement de la région dite de La Défense (EPAD) et de l'Etablissement public d'aménagement de Seine-Arche (EPASA),

Vu la délibération du 22 octobre 2009 relative à l'avis du Conseil Municipal sur le projet de fusion des actuels établissements Seine Arche (EPASA) et la Défense (EPAD),

Considérant qu'il y a lieu de désigner le représentant de la commune de Puteaux au sein du conseil d'administration de cet établissement,

Vu le rapport de la Direction générale,

DELIBERE

Article 1 : Est désigné comme représentant de la Ville de Puteaux pour siéger au conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche:

-